



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

**CONTRIBUEZ À FORMER
LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN !**

**SECTEUR
SANTÉ** 
Université Grenoble Alpes

POURQUOI NOUS ?

Former les futurs professionnels de santé dont la société a besoin.

En versant votre taxe d'apprentissage aux Facultés de Médecine et de Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes, vous transformez un prélèvement obligatoire en investissement direct pour la formation des soignants de demain.

Chaque année, plus de **10 000** étudiantes et étudiants sont formés sur Grenoble et son académie, dans des cursus construits pour répondre aux enjeux actuels de la santé :

- Médecine générale et spécialisée
- Pharmacie hospitalière, industrielle et d'officine
- Maïeutique
- Kinésithérapie
- Et d'autres formations paramédicales ou en ingénierie de la santé



Nos facultés forment aussi des professionnels pour la recherche biomédicale et les industries de santé : licence pro en biotechnologies, masters ingénierie de la santé, etc.

Un engagement partagé pour l'avenir de la santé

“

La formation des professionnels de santé ne cesse d'évoluer. Pour répondre aux besoins et aux réalités du terrain, elle doit s'ancrer dans des pratiques concrètes et s'adapter aux enjeux actuels. Grâce à la taxe d'apprentissage, nous renforçons chaque jour les outils pédagogiques, les environnements d'apprentissage et la qualité de vie étudiante.

Votre soutien, même ponctuel, a un impact direct sur ce que nous construisons avec eux, pour vous et avec vous.

Un grand merci à tous les partenaires qui nous ont déjà soutenus et qui choisiront de le faire en 2025 !

”



Michel Sève
*Doyen de la Faculté de
pharmacie de Grenoble*



Olivier Palombi
*Doyen de la Faculté de
médecine de Grenoble*

COMMENT CONTRIBUER ?

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait en deux étapes

1 Déclarez et réglez votre solde à l'Urssaf

Dans votre Déclaration Sociale Nominative (DSN), vous déclarez et versez le montant dû au titre de la masse salariale 2024.

2 Choisissez les établissements que vous souhaitez soutenir sur SOLTéA

Une fois le paiement effectué, connectez-vous à la plateforme SOLTéA pour répartir ce montant vers les composantes ou formations habilitées de votre choix.

Lien vers la plateforme : www.soltea.education.gouv.fr

Nos identifiants à indiquer dans SOLTéA



Établissement de formation de Grenoble	Code UAI
Faculté de Pharmacie	0381971L
Faculté de Médecine	0382673Z
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)	0382668U

Vous pouvez également sélectionner une formation spécifique en recherchant son intitulé, niveau de diplôme ou code du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le calendrier de la campagne 2025

1^{re} période de répartition

- Ouverture : 26 mai 2025
- Clôture : 27 juin 2025

2^e période de répartition

- Ouverture : 14 juillet 2025
 - Clôture : 24 octobre 2025
- 

CE QUE VOTRE TAXE REND POSSIBLE

Grâce à votre soutien, nous avons déjà pu :

- Innover dans les méthodes d'enseignement en ouvrant le BioTechLab, une plateforme de formation par projets en bioproduction et dispositifs médicaux.
- Renforcer l'apprentissage par la pratique en mettant en place des équipements pour la simulation clinique et les travaux pratiques.
- Valoriser des ressources pédagogiques uniques en enrichissant le jardin botanique Dominique Villars pour l'enseignement des plantes médicinales.
- Adapter les environnements d'étude en aménageant des espaces hybrides pour l'enseignement à distance et les visioconférences.

Et demain ?

- Développer la formation interprofessionnelle en équipant le centre de simulation fédératif pour des mises en situation partagées entre filières.
- Soutenir la création d'un labyrinthe pédagogique au sein de notre Jardin botanique, accessible au grand public.
- Renforcer la formation par la pratique en poursuivant le développement du BioTechLab et son équipement en matériel de bioproduction.
- Innover dans la visualisation et l'immersion en aquérant du matériel de visualisation 3D, de la molécule au patient.

En soutenant les formations en santé, vous rendez possible des projets concrets au service des étudiants et de vos futurs collaborateurs.

Votre contact

Service financier
Mme Sandra Lachenal
Tél : 04 38 38 82 82
Email : sandra.lachenal@univ-grenoble-alpes.fr



Facultés de médecine
et de pharmacie
Domaine de la Merci
38700 La Tronche

**SECTEUR
SANTÉ** 
Université Grenoble Alpes